



www.obernai.fr



Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 8 novembre 2010

- Clarification des modalités de consignation des procès-verbaux des Conseils Municipaux au registre des délibérations - Modification du Règlement Intérieur. **Voté à l'unanimité.**
- Réforme des procédures de classement des communes touristiques et stations classées - Demande de classification de la Ville d'Obernai en commune touristique. **Voté à l'unanimité.**
- Obtention de la marque « Qualité Tourisme » par l'Office de Tourisme d'Obernai - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens conclue avec la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Institution de tarifs pour la réparation des dégradations mineures à l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage. **Voté à l'unanimité.**
- Réforme de la TVA Immobilière - Incidences sur les opérations en cours - Redétermination du prix de sortie des lots individuels du Parc des Roselières. **Voté à l'unanimité.**

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 1^{ère} tranche - Attribution des lots d'habitat individuel - Vente de gré à gré d'un lot vacant. **Voté à l'unanimité.** Me Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Transport Public Urbain - Approbation du plan de transport adapté, du plan d'information des usagers et des modalités de remboursement des usagers dans le cadre de l'organisation du service minimum. **Voté par 26 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic, Mme Hilsz, Mme Ohresser.**

- Intermodalité du transport public urbain avec le système d'autopartage - création d'une tarification combinée Pass'O/Auto'trement. **Voté à l'unanimité.**

- Transport Public Urbain - Avenant N° 1 à la convention de délégation de service public dans le cadre de la desserte du Centre Nautique Intercommunal et le basculement du Quartier Europe Sud en zone TAD et dénomination de deux nouveaux arrêts. **Voté à l'unanimité.**

Conseil Municipal du 20 décembre 2010

- Modification des modalités initiales d'institution du Marché de Noël. **Voté à l'unanimité.**
- Modification de la liste des emplois bénéficiaires d'une concession de logement et révision de certaines conditions d'attribution. **Voté à l'unanimité.**

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 1^{ère} tranche - Attribution des lots d'habitat individuel - Vente de gré à gré de trois lots vacants. **Voté à l'unanimité.**

- Acquisition d'un terrain auprès de la SAFER ALSACE au lieu-dit « Im Pflanzen » dans le cadre de la constitution de réserves foncières. **Voté à l'unanimité.**

- Acquisition d'un terrain situé au lieu-dit « Zisselsrain ». **Voté à l'unanimité.**

- Autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement relative à l'autorisation d'exploiter par la Société SOBOVIA une installation de transformation de produits alimentaires d'origine animale - Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique. **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic, Mme Hilsz, Mme Ohresser.**

- Subvention exceptionnelle d'investissement au Club des Dauphins pour l'acquisition de matériel. **Voté à l'unanimité.**

- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2011.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr

Sommaire

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps forts
Pages 4 et 5

Finances : Les Orientations Budgétaires 2011
Pages 6 et 7

Travaux :
• Mobiliers urbains
• Le mur du Rempart Joffre
• L'allée du cimetière
Page 8

L'O ESPACE AQUATIQUE :
• Le projet
• Reportage photos
Pages 9, 10 et 11

Transport :
• Les nouveaux véhicules
• Opération « Venir à l'école en Pass'O »
• Les nouveautés 2011
Pages 12 et 13

L'Hôpital d'Obernai :
• Le Service SSR
• Le futur Hôpital
Page 14

Emploi :
• L'Espace Emploi d'Obernai
Page 15

Bloc notes
• Les horodateurs
• Trouver un stage en Alsace
• Le recensement
• Inscription sur les listes électorales
• Rentrée 2011
• L'agenda 2011
• Tournées de ramassage des ordures ménagères
• Les panneaux associatifs
• Les naissances
• Le coin des souvenirs
Pages 16, 17, 18 et 19

Vue associative
• Le Team Obernai Cyclisme
• L'Association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés
Page 20

Les animations à venir
Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Espace Athic
Page 23

Voeux 2011
Page 24



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika - Service
Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Christophe
Hamm - ©AIRDIASOL-Rothan - Office de
Tourisme - Pierre Straehli - Harper07 -
Impression : Gyss Imprimeur. Ce journal est
imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour
respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - BP 205
67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95

E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Avril 2011



Chers habitants d'Obernai,

Dans la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2010, nous avons débattu des orientations budgétaires. Le budget 2011 sera soumis au vote de l'assemblée le 31 janvier 2011.

Les orientations sont :

- **Le maintien, pour la 7^{ème} année consécutive des taux en vigueur pour les 4 taxes, une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, une diminution de la dette de la Ville pour la 6^{ème} année consécutive et une perspective d'investissement qui se situera entre 2 et 2,5 millions d'€ pour les nouveaux projets et aménagements. La dette de la Ville est ainsi passée de 19,6 millions d'€ fin 2004, à 13,9 millions d'€ fin 2010, soit un diminution de 29 %. Nous continuerons cet effort (sans équivalent dans des villes de même strate de population) dans les années à venir.**
- **Après l'ouverture aux enfants de la structure périscolaire Europe en septembre 2010, nous commencerons en 2011 à travailler au projet de construction d'une nouvelle crèche halte-garderie dans le Quartier Europe.**
- **La rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la 2^{ème} tranche du Boulevard d'Europe ont été réalisées cette année. La 3^{ème} tranche du Boulevard d'Europe sera réaménagée en 2011. Ainsi, l'ensemble de la réfection du Boulevard d'Europe sera terminé, avec en plus une double piste cyclable.**
- **Plusieurs voiries seront refaites en 2011 et 2012 (Place des 27, rue Marcel Klein, rue de l'Altau, 2^{ème} tronçon de la rue de la Moyenne Corniche...).**
- **Nous procéderons à la réfection complète de 8 salles de classe de l'école Picasso et à la réfection complète des cours de récréation des écoles maternelles du groupe scolaire Europe. Un préau sera construit dans la cour de l'école maternelle Freppel.**

Cela fait plus de 8 ans, qu'une très grande majorité d'élus de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile travaille au projet de notre nouvel espace aquatique, avec enthousiasme et raison. Nous avons voulu un équipement qui réponde à tous les besoins et souhaits des habitants des Terres de Sainte Odile (familles, scolaires, sportifs...). Nous sommes tous heureux aujourd'hui, de partager l'enthousiasme qui s'est créé ces derniers mois autour des services que proposera cet équipement au public.

Je tiens à remercier de tout cœur, les nombreuses personnes bénévoles qui, tout au long de l'année, sont présentes auprès des personnes âgées et des personnes souffrantes, à l'hôpital, au long séjour et à la maison de retraite. Nous avons besoin de cette solidarité, qui s'exprime au quotidien.

A l'aube de la nouvelle année 2011, j'ai plaisir à vous présenter, à vous-même, aux membres de vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, l'expression de mes meilleurs vœux de bonne santé, d'harmonie familiale et de perspectives les plus heureuses pour l'année 2011.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Fête de Noël des personnes âgées à la Salle des Fêtes



Cérémonies Commémoratives de l'Armistice du 11



Inauguration du Relais Pass'O en gare d'Obernai en présence de Monsieur Philippe Richert, Ministre chargé des Collectivités Territoriales



Lancement du Marché de Noël sur la Place du Ma



Open d'échecs du Mont Sainte Odile 2010



Remise de médailles au personnel du Groupe Hager



Soirée d'accueil des nouveaux habitants d'Obernai o



novembre 1918



Inauguration du Salon des Quatre Saisons organisé par l'APERO, au parking des Remparts



Cérémonie de remise des Médailles Jeunesse et Sport



Marché



Concert de l'association Obernai Chante à l'église Saints Pierre et Paul



réunion organisée dans la salle Renaissance de l'Hôtel de Ville



Remise de médailles au personnel des Brasseries Kronenbourg

Les Orientations Budgétaires 2011 : maîtrise constante des dépenses de fonctionnement et baisse de la dette, dynamique de l'investissement

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 décembre 2010, a débattu des Orientations Budgétaires pour l'année 2011.

Les grands axes sont :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- baisse de la dette,
- maintien des taux des 4 taxes,
- dynamique de l'investissement.

La Ville d'Obernai avait connu une augmentation de son endettement en 2004 pour financer le groupe scolaire du Parc et la restructuration du groupe scolaire Freppel. Depuis, nous avons désendetté, chaque année, la Ville d'Obernai et nous continuerons ce travail pour les années à venir.

Nous saluons l'implication constante des agents de la Ville d'Obernai dans tous les domaines

(Directions, Pôle logistique et technique, Services Centraux, Police municipale, Crèche, Halte-Garderie, Foyer Hohenbourg, Médiathèque, École de Musique, Camping, Personnel des écoles...). Grâce à des efforts réalisés pendant plusieurs années, les dépenses de fonctionnement de notre Ville ont pu baisser 3 années de suite tout en valorisant l'ensemble des agents.

Obernai est une des seules villes de France, dans la strate des villes de 10 à 20 000 habitants, qui a maintenu, depuis 7 ans, les taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti et contribution économique territoriale - qui remplace la taxe professionnelle). Ceci constitue une vraie volonté politique... Nous porterons l'action publique à Obernai en fonction de nos moyens.

LES PERSPECTIVES DE RECETTES

Pour la 7^{ème} année consécutive (depuis 2005), nous proposerons de maintenir les taux des 4 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, contribution économique territoriale (CET), qui remplace la taxe professionnelle).

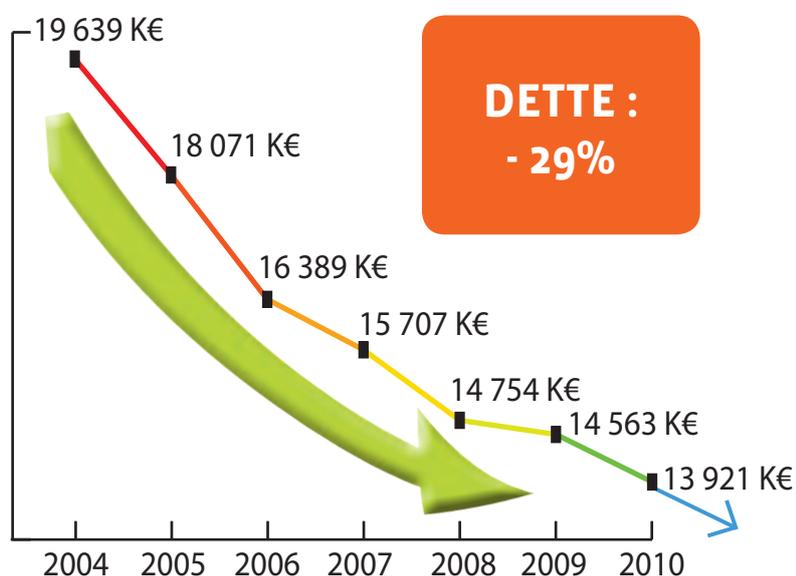
Cette réforme tant attendue de la taxe professionnelle est enfin mise en application. La Ville d'Obernai percevra au titre des recettes des 4 taxes, en 2011, un produit équivalent à 2010, à savoir un peu plus de 9 millions d'€.

CONTINUER LE DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE

Une gestion rigoureuse a permis un désendettement considérable de la Ville d'Obernai en 7 ans. Diminuer l'endettement c'est assurer l'avenir.

- Ainsi, la Ville rembourse 1 350 000 € de capital par an.
- En 2010, elle a emprunté 500 000 € à un taux de 2,78 % sur une période de 12 ans.
- En 2010, la dette a donc diminué de 850 000 €.

Nous continuerons cette action dans les années à venir.



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2011

LES ÉCOLES

- **L'École élémentaire Pablo Picasso** : d'importants travaux de réfection de 8 salles de classe seront réalisés.
- **Les Écoles maternelles du groupe scolaire Europe** : les revêtements des cours de récréation seront entièrement refaits.
- **L'École maternelle Freppel** : réalisation d'un préau.

Le groupe scolaire Europe



L'ancienne école de la Capucinière



Démolition du dernier immeuble Lustucru



LE PATRIMOINE ET LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **Les bâtiments communaux** : réalisation de travaux de mise en sécurité.
- **L'église Saints Pierre et Paul** : la Ville participera à la réfection du revêtement de sol de l'église.
- **Le Château de Hell** : la Ville avancera, avec l'Association Adèle de Glaubitz, sur le projet du Château de Hell, afin d'y créer un institut médico-spécialisé, qui permettra à terme d'accueillir 40 enfants autistes.
- **L'emprise de la piscine plein air** : la Ville travaillera au projet de requalification de cette emprise dans une vision de développement durable.
- **La piscine Tournesol** : sera démolie en 2011.
- **La nouvelle crèche halte-garderie** : en 2011, la Ville préparera la programmation de la construction d'une nouvelle crèche halte-garderie, l'actuel bâtiment étant particulièrement «vieillissant»
- **Le site de l'ancienne école de la Capucinière** : le projet de requalification de ce site sera également abordé en 2011.
- **Le secteur avenue de Gail** : après la démolition du dernier immeuble dit «Lustrucru» (avenue de Gail), la Ville travaillera avec la SEM Obernai-Habitat, à un nouveau projet d'aménagement de ce secteur.

LA VOIRIE

Pour les années 2011 et 2012, un programme de réaménagement de la voirie est prévu pour la Place des 27, la rue de l'Altai, la rue de la Moyenne Corniche, le Boulevard d'Europe, la rue Marcel Klein...

Rue Marcel Klein



Place des 27



Moyenne Corniche



Boulevard d'Europe



De nouveaux mobiliers urbains

Dans le cadre du renouvellement d'un marché public relatif aux mobiliers urbains de types «publicitaires» tels que les panneaux sucettes, les abris-bus du réseau 67, la Ville s'est dotée de quatre nouveaux abris bus, installés au Parking des Remparts afin d'offrir plus de confort aux voyageurs / écoliers qui attendent le car.



Le mur du Rempart Joffre

Des travaux de réfection partielle du mur de soutènement au niveau du Rempart Joffre sont en cours de réalisation. Ces travaux ont été engagés à la suite d'un affaissement d'une partie du mur existant. Comme ce mur est classé Monument Historique, la Ville a dû obtenir l'autorisation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de mettre en oeuvre ces travaux, dont la maîtrise d'oeuvre a été confiée à un architecte du Patrimoine, M. Burlet-Plan. Ces travaux de réfection consistent en la dépose du mur, afin de récupérer et de nettoyer les pierres ; d'autres pierres seront reconstruites en façades. Enfin la partie arrière du mur sera remblayée avec des «semelles» en béton. Le montant de ces travaux s'élève à 130 000 € HT.



L'achèvement du chantier est prévu pour la fin janvier, mais dépend des conditions météorologiques.

Réfection d'une allée du Cimetière

Courant du mois d'octobre, l'allée principale du cimetière a été refaite. Cette allée, en «concassé» et en forte pente, était fréquemment endommagée par la pluie.

Ainsi, pour un montant d'environ 23 000 € HT, des travaux de terrassement et de remblaiement avec des matériaux d'apport, ont été réalisés.

Après remblaiement, une couche d'enrobé a été coulée, délimitée par une rangée de pavés. Puis, une seconde couche d'enrobé teinté, à liant végétal, a été mise en place.

Enfin, des caniveaux ont été installés le long de l'allée et raccordés au réseau d'assainissement, pour récupérer les eaux pluviales.



L'O : l'Espace aquatique intercommunal



La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, composée des communes d'Obernai, Krautergersheim, Innenheim, Meistratzheim, Niedernai, et Bernardswiller vient de terminer la construction du nouvel Espace Aquatique : L'O.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 10 ans de vision partagée et une expression de grande solidarité ont permis l'ambition d'un projet structurant majeur : le nouvel espace aquatique.

PROGRAMMATION : les élus de la Communauté de Communes ont voulu un équipement dans lequel tous les publics (familles, scolaires, nageurs...) puissent se faire plaisir.

COÛT D'INVESTISSEMENT :

Cet équipement a coûté 18,3 millions d'€ HT. La TVA est reversée à la Communauté de Communes par l'Etat. En 2010, un emprunt de 4,9 millions d'€ a été contracté soit un remboursement annuel de 382 000 €. Ceci est bien entendu tout à fait compatible avec les moyens financiers de la Communauté de Communes.

GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ET COÛT DE FONCTIONNEMENT :

De plus en plus de villes recourent à la Délégation de Service Public pour la gestion des centres aquatiques et des piscines couvertes. Le partenariat «public - privé» constitue le meilleur support de gestion de ce type d'équipement. C'est le choix que la Communauté de Communes a fait. Elle versera à la société Ellipse 250 000 € par an, pour la compensation d'accueil des publics scolaires et des adhérents du club de natation Les Dauphins.

A noter : La piscine tournesol accusait un déficit de fonctionnement de plus de 350 000 € par an... sans parler des travaux de réparation fort coûteux ces dernières années.

L'O EN QUELQUES CHIFFRES :

- **4 966 m²** de surface utile totale intérieure,
- **23 809 m²** de surface tout niveau confondu,
- **1440 m²** de surface totale de plan d'eau,
- **28** entreprises sont intervenues sur le chantier,
- **71h** d'ouverture hebdomadaire pour le public,
- **35h à 47h** d'activités hebdomadaires,
- **17h** hebdomadaires dédiées aux publics scolaires,
- **3 600 heures** d'ouverture au public par an,
- **49 salariés** travailleront sur L'O (33 Équivalents Temps Plein).

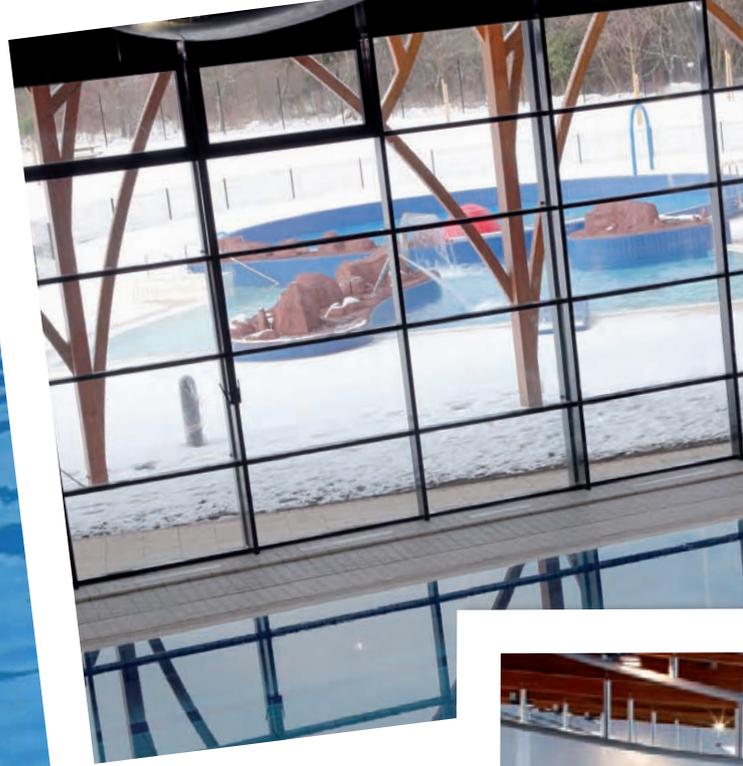
LE FINANCEMENT DE L'O ESPACE AQUATIQUE (HORS TVA*)

| Dépenses | |
|---------------------------------|---------------------|
| Coût des travaux attribués 2010 | 15 317 896 € |
| Coût des études et honoraires | 2 856 940 € |
| Assurances | 40 854 € |
| Total | 18 215 690 € |

*La TVA est reversée à la Communauté de Communes par l'Etat

| Recettes | | |
|---|-----------------|---------------------|
| Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile | Emprunt | 4 900 000 € |
| | Autofinancement | 6 118 598 € |
| Ville d'Obernai | | 2 200 000 € |
| Conseil général du Bas-Rhin | | 3 023 092 € |
| Région Alsace | | 1 224 000 € |
| Centre National pour le Développement du Sport CNDS | | 750 000 € |
| Total | | 18 215 690 € |









De nouveaux véhicules pour Pass'O

Au cours du 1^{er} semestre 2011, la Ville d'Obernai procédera au renouvellement des véhicules du Transport Public Urbain, Pass'O, avec l'achat de 4 Noventis 420 pour un montant de 315 000 € HT.

Ces nouveaux véhicules de 21 places dont 10 places assises et 1 emplacement pour une personne en fauteuil roulant sont fiables, robustes, et adaptés à la

configuration du réseau Pass'O :

- Le châssis avec un essieu arrière simple se prête parfaitement aux virages serrés (pas de ripage) et à nos rues pavées.
- La porte à ouverture électrique, adaptée à des ouvertures et fermetures très fréquentes, convient au réseau d'Obernai où les arrêts sont relativement rapprochés les uns des autres.

- Le véhicule est également adapté à la faible vitesse commerciale du réseau Pass'O et aux arrêts fréquents. avec une boîte de vitesse robotisée à commande automatique.



Opération : Venir à l'école en Pass'O

Le réseau de bus Pass'O (KEOLIS Obernai), la Mairie d'Obernai, l'APEPA (Association de parents d'élèves) et les enseignants de l'Ecole Pablo Picasso se sont associés afin de sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 à la sécurité routière et à l'utilisation des transports publics.

Animée par la Responsable du Réseau Pass'O, Delphine Girault, cette opération s'est déroulée en plusieurs étapes :

- **En septembre**, durant la semaine de la mobilité, deux ateliers autour de la sécurité ont été organisés :

- Pass'O : les règles et consignes à respecter dans un transport scolaire, les codes du passager dans un transport en commun ainsi que l'attitude à adopter sur une zone d'attente.
- La Police municipale : la sécurité et l'agilité pour se déplacer en vélo.

- **En octobre**, Pass'O a initié les élèves à la création d'une ligne de bus. Comment créer une ligne de bus : quelles contraintes et quels horaires ?

- **En novembre** : Mise en place avec Pass'O d'une Ligne d'un jour créée au préalable avec les élèves. Vêtu d'un gilet fluo et muni d'un titre de transport gratuit, chaque élève volontaire devait se rendre en bus à l'école en respectant un arrêt et un horaire défini au préalable. Face au succès rencontré par la Ligne d'un jour, deux bus ont été nécessaires pour acheminer 88 élèves très heureux d'avoir pris le bus pour se rendre à l'école accompagnés de leurs camarades.



Les nouveautés 2011

En cette fin d'année, le réseau Pass'O évolue pour répondre de manière optimale à vos besoins, en termes de déplacements dans Obernai :

- Depuis le 13 décembre dernier, la ligne régulière dessert L'O Espace Aquatique, en passant par la rue du Maréchal Koenig.
- Les correspondances TER sont assurées désormais à 80% du lundi au vendredi, et en particulier aux "heures de pointe".

- Des dessertes régulières pour la Zone Industrielle Nord sont assurées du lundi au vendredi de 6h30 à 8h15, de 12h30 à 13h15 et de 16h30 à 18h30, en correspondance avec la plupart des TER.
- L'arrêt «Bugeaud» est desservi de 7h à 9h30, de 12h30 à 13h30 et de 16h à 18h45.
- L'arrêt «Cosec» devient un arrêt de la ligne régulière.

- La tarification restera la même: 0,50€ pour un trajet avec possibilité de correspondance dans l'heure pour Pass'O+.
- Le réseau Pass'O continue de fonctionner du lundi au vendredi de 6h30 à 20h45 et le samedi de 7h à 20h30, avec une fréquence d'un bus toutes les 30 minutes.



Pass'O+

- Les arrêts Maire Mosser et Spindler deviennent des arrêts du Transport à la Demande (TAD).
- Un nouvel arrêt TAD appelé Edmond Demange a été créé dans le quartier Europe Sud.

Tél. 0 800 500 552
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.passo.fr

Plan du réseau





L'Hôpital d'Obernai

étend son offre de soins de proximité

L'UGECAM Alsace ouvre un service de soins de suite et de réadaptation

Après une hospitalisation et/ou une intervention dans les hôpitaux de proximité ou spécialisés, les patients dans l'incapacité de retrouver immédiatement leur domicile peuvent désormais être pris en charge dans une nouvelle unité de soins de suite et de réadaptation basée à l'Hôpital d'Obernai. L'UGECAM Alsace ouvre en effet un service de 25 lits au 1^{er} étage du bâtiment principal du Centre hospitalier, dans des locaux laissés vacants et totalement rénovés pour la circonstance. Les premiers patients seront accueillis dès le 17 janvier 2011.

Cette nouvelle offre de soins répond à des besoins insuffisamment couverts jusqu'alors sur le territoire du Piémont des Vosges et est rendue possible par la fermeture du Centre médical Salem à Fréland près de Ribeauvillé. En accord avec l'Agence régionale de santé, l'UGECAM Alsace délocalise en effet ses activités à la fois à Obernai et dans l'une de ses autres structures, le Centre de réadaptation fonctionnelle à Aubure. Une partie des salariés en provenance du Centre médical de Fréland travaillera désormais avec des collaborateurs d'Obernai.

Ce projet marque la première étape d'une collaboration pérenne entre le Centre hospitalier d'Obernai et le groupe UGECAM Alsace, principal opérateur hospitalier de soins de suite et de réadaptation dans la région.

Une seconde étape interviendra en

2014, à l'issue des travaux de construction du nouvel Hôpital, avec l'augmentation de la capacité du service géré par l'UGECAM Alsace de 25 à 60 lits.

Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Organisme privé à but non lucratif, le groupe UGECAM Alsace dépend de l'Assurance maladie et emploie près de 2 000 salariés. Il gère 11 établissements de soins et de rééducation dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin. Ses structures sont spécialisées en traumatologie, neurologie, nutrition, rhumatologie, gériatrie, psychiatrie, réadaptation fonctionnelle, cardio-vasculaire et pulmonaire.

Après une hospitalisation ou une intervention chirurgicale, les établissements de l'UGECAM Alsace accompagnent de manière efficace et globale les personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie ou de dépendance. En hospitalisation complète ou de jour, les soins sont pratiqués sans dépassement d'honoraires et ouverts à tous, sans discrimination.

Les équipes et professionnels de santé de l'UGECAM Alsace sont à l'écoute des besoins des personnes hospitalisées et élaborent des parcours de soins adaptés et personnalisés aux situations individuelles.

Tous ces établissements sont par ailleurs certifiés par la Haute autorité de santé, un gage de sécurité et de qualité des soins pour tous.



Le projet du nouvel Hôpital d'Obernai

Par délibération en date du 24 novembre 2010, le jury du concours de maîtrise d'œuvre a proposé à M. Bigot, Directeur du Centre Hospitalier d'Obernai, trois groupements pour la conception du nouvel hôpital.

Ces trois groupements constitués au minimum d'un architecte et d'un bureau d'étude, vont à présent travailler sur le projet du nouveau bâtiment avec la remise d'une esquisse prévue pour la fin du premier trimestre 2011.

Dès lors, le jury se réunira, une seconde fois, pour départager ces trois candidats et désigner le concepteur du nouvel Hôpital d'Obernai.

Suivra, ensuite, une longue phase d'études, de validation et d'obtention du permis de construire. Une seconde phase de consultation, fin 2011-début 2012, aura pour objectif de choisir les entreprises chargées de réaliser les travaux. Ces derniers, d'une durée de 18 mois, devraient s'achever au 3^{ème} trimestre 2013 pour une mise en service du bâtiment fin 2013.

NOUVEAU

L'Espace Emploi d'Obernai : un accompagnement à la recherche d'un emploi



En cette période économiquement difficile, le Centre Arthur Rimbaud, en partenariat avec la Ville d'Obernai, propose une aide à tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile dans les démarches de recherche d'emploi.

Ainsi l'Espace Emploi, ouvert depuis décembre, a pour mission de faciliter la rencontre des demandeurs d'emploi et des recruteurs au niveau local.

Vous cherchez un emploi ?

L'Espace Emploi vous offre trois services gratuits afin d'atteindre votre objectif.

1. Un espace informatique en libre accès afin de rédiger vos cv et vos lettres de motivation, et de vous connecter à internet pour consulter les offres d'emploi en ligne.

2. L'affichage des offres d'emploi qui vous permettra de consulter les offres, du moment, sur le secteur d'Obernai.

3. Un accompagnement à la recherche d'emploi en entretien individuel, gratuit.

Tous les mardis matin sur RDV, la responsable de l'Espace Emploi, Nathalie Berger, vous accompagne dans vos démarches.

Exemple d'un accompagnement type :

- Diagnostic de votre situation.
- Élaboration d'un projet professionnel en cohérence avec le marché local.
- Aide à la rédaction des documents.
- Simulation d'entretiens de recrutement.
- Information sur les techniques de recherche d'emploi.
- Formation à l'utilisation de l'Espace Emploi.
- Information générale sur les formations et les possibilités d'emploi sur le secteur.

Vous êtes chef d'entreprise et vous souhaitez proposer un emploi ?

Vous pouvez transmettre vos offres d'emplois à Nathalie Berger (a-social@cscarimbaud.com) qui les affichera à l'Espace Emploi. Pour aller plus loin, il est également possible d'organiser des campagnes de recrutement en partenariat avec l'Espace Emploi.

Heures d'ouverture de l'Espace Emploi

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
- Le vendredi de 8h30 à 12h.

Centre Arthur Rimbaud

Nathalie Berger

a-social@cscarimbaud.com

Tél. 03 88 95 01 24



Info Métier

Une fois par mois, le Centre Arthur Rimbaud invite des professionnels pour parler de leur métier et de leur expérience. Ces temps d'échanges ont pour objectif de permettre aux jeunes et à leurs parents de découvrir des métiers et d'affiner leur projet professionnel.

Les prochains rendez-vous

**Mercredi 12 janvier 2011
à 17h**

Les métiers du Paysage
et de l'Horticulture



**Vendredi 4 février 2011
à 18h**

Les métiers du Tourisme,
de l'Hôtellerie et de la
Restauration.





Horodateurs : un nouveau fonctionnement

D'ici à la fin décembre, un nouveau fonctionnement du parc d'horodateurs de la ville sera mis en place. Le système «20 minutes gratuites» sera légèrement modifié afin d'optimiser la rotation des véhicules sur le parc de stationnement de la ville. Ainsi, vous pourrez bénéficier des 20 minutes gratuites, une fois par jour et par véhicule, en composant une partie du numéro d'immatriculation de votre voiture (automatiquement supprimé

chaque fin de journée), et en apposant sur votre tableau de bord le ticket ainsi obtenu. Les frais relatifs à ces changements sont intégralement pris en charge par le prestataire de la Mairie en charge de la bonne marche de l'ensemble des horodateurs. Les tarifs restent, quant à eux, inchangés sur toutes les places de stationnement d'Obernai. En raison de son manque de succès, le système de paiement par carte bancaire est supprimé.

Ci-contre les tarifs et durées de stationnement pour les parkings et zones de stationnement payants

*La durée maximale de stationnement sur les places payantes est fixée à 1h40. Au-delà de cette échéance, vous devrez stationner sur un autre emplacement.

| Durée payante | Durée gratuite* | Temps de total de stationnement autorisé | Paiement en espèces |
|---------------|-----------------|--|---------------------|
| / | 20 mn | 20 mn | / |
| 20 mn | 20 mn | 40 mn | 0,30 € |
| 40 mn | 20 mn | 1h | 0,60 € |
| 1h | 20 mn | 1h20 | 0,90 € |
| 1h20 | 20 mn | 1h40 | 1,20 € |



Trouver ou proposer un stage en Alsace :

www.stages-alsace.net

Vous êtes étudiant et vous cherchez un stage ?

Depuis 10 ans, le site internet stages-Alsace.net est une plateforme de mise en relation des étudiants (du CAP au Master) à la recherche d'un stage professionnel avec les employeurs alsaciens. Il offre ainsi aux étudiants la possibilité d'être informés par courriel et instantanément des offres de stages déposées par les employeurs alsaciens correspondant à leur centre d'intérêt. Il propose également un espace de conseils sur la législation des stages et l'art et la manière de trouver un stage adapté à votre cursus.

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez proposer un stage ?

Les entreprises commerciales, industrielles et artisanales, les

associations et les collectivités d'Alsace peuvent déposer leurs offres de stages gratuitement sur ce site en quelques clics. Sur Obernai, par exemple, la société Hager utilise ce site internet pour diffuser ses offres de stages.

Avant d'être mises en ligne, toutes les offres de stages sont soumises à la validation d'une équipe de 12 correspondants des CCI, de la CMA et des associations d'Alsace assurant ainsi une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

La nouveauté 2010

Cette année, avec le soutien de l'Académie de Strasbourg et de la Chambre de métiers d'Alsace, le site internet s'est ouvert aux élèves des lycées technologiques et professionnels, ainsi qu'aux entreprises artisanales d'Alsace.

Désormais près de 24 000 élèves des lycées professionnels et technologiques d'Alsace peuvent consulter le site. L'éventail des spécialités de formation est large : environ 40 spécialités de CAP, 60 de baccalauréat professionnel, et 60 en BTS pour des périodes de stage s'étalant de 3 à 16 semaines selon la spécialité et le niveau de formation.

De nombreux partenaires pour un site dynamique

Créé à l'initiative de la Région Alsace et des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Alsace, stages-Alsace.net s'appuie sur un vaste réseau de partenaires : les associations alsaciennes, les universités et les écoles d'Alsace, les collectivités territoriales...

www.stages-alsace.net

Recensement de la population

Une partie des habitants (8%) sera recensée entre le 20 janvier 2011 et le 26 février 2011. Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 20 janvier 2011. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque

personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au

recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03 88 49 98 42.

Inscription sur les listes électorales



La période d'inscription sur les listes électorales est ouverte **jusqu'au 31 décembre 2010 dernier délai**. Sont invités à s'inscrire sur les listes électorales, les administrés de nationalité française, majeurs ou atteignant leur majorité au 28 février 2011, jouissant de leurs droits civiques et étant domiciliés dans la commune.

Ils se présenteront munis d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile à l'accueil de la Mairie. Les jeunes Français âgés de 18 ans entre le 1^{er} mars 2010 et le 28 février 2011, inscrits d'office au titre de l'article L11-1 du Code Électoral, sont invités à vérifier leur inscription en Mairie. Les personnes ayant changé de domicile au sein même de la commune sont priées de le signaler en Mairie. Attention : la déclaration domiciliaire en Mairie n'entraîne pas l'inscription automatique sur les listes électorales.

Prochaines élections : les dimanches 20 et 27 mars 2011 pour les élections cantonales.

Rentrée scolaire 2011 : inscription en février

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires d'Obernai se dérouleront du 1^{er} au 28 février 2011 à l'accueil de la Mairie.

Les parents se présenteront munis :

- du livret de famille ou de tout autre document attestant la filiation de l'enfant,
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- du carnet de santé de l'enfant,
- pour l'inscription en école maternelle, d'un certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant à fréquenter l'école,
- du certificat de

radiation pour les enfants scolarisés dans une autre commune ou dans une autre école,

- en cas de séparation ou de divorce, la copie ou l'extrait de jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant.

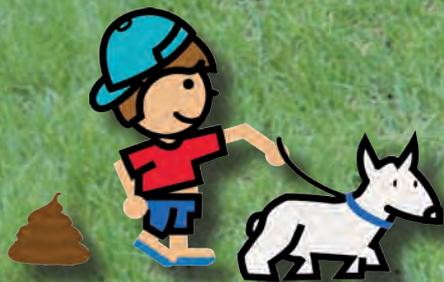
La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site de la ville (www.obernai.fr).

Une information relative à l'enseignement bilingue français/allemand est à la disposition des parents intéressés. Un formulaire spécifique est prévu pour l'inscription en section bilingue.

Attention : Pour les enfants qui fréquentent actuellement les écoles maternelles et qui sont admis au cours préparatoire, il faudra procéder à une nouvelle inscription pour l'admission à l'école élémentaire.

Propreté

Un simple geste pour une ville plus propre,
c'est juste un geste citoyen



RAMASSEZ !



L'Agenda 2011 est arrivé !

Toujours très utile et très demandé, l'Agenda 2011 vous permettra, comme chaque année, de trouver les coordonnées mises à jour de l'ensemble des services de la Ville, des établissements scolaires, des associations et des professionnels de santé. L'Agenda sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres fin décembre. Si éventuellement à la mi-janvier, vous ne l'aviez toujours pas reçu, vous pouvez venir en retirer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Pour toutes modifications à effectuer dans l'agenda 2012, vous pouvez contacter avant fin septembre 2011 le Service Communication de la Mairie, par téléphone au 03 88 49 95 71 ou par Courriel : com@obernai.fr.

Piscine Tournesol

La piscine Tournesol est définitivement fermée au public depuis le lundi 20 décembre 2010.

Rendez-vous à L'O ESPACE AQUATIQUE à partir du 27 décembre 2010 !

Pour tout renseignement, merci de contacter la Mairie au 03 88 49 95 95.

www.lo-obernai.fr

Calendrier 2011 des changements de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri



| Date normale des collectes | Fête | Collecte des ordures ménagères rattrapée le | Collecte des sacs de tri rattrapée le |
|----------------------------|--------------------|---|---------------------------------------|
| Vendredi 22 avril | Vendredi Saint | Samedi 23 avril | / |
| Lundi 25 avril | Lundi de Pâques | Mardi 26 avril | Mardi 26 avril |
| Lundi 13 juin | Lundi de Pentecôte | Samedi 11 juin | Samedi 11 juin |
| Lundi 15 août | Assomption | Samedi 13 août | Samedi 13 août |
| Vendredi 11 novembre | Armistice 1918 | Samedi 12 novembre | / |
| Lundi 26 décembre | Saint Etienne | Samedi 24 décembre | Samedi 24 décembre |

De nouveaux panneaux d'affichage pour les associations

La Ville vient de se doter de trois nouveaux panneaux d'affichage libre réservés aux associations, en complément du dispositif déjà en place. Désormais 5 panneaux sont à la disposition des associations pour les aider à communiquer sur les différentes manifestations qu'elles organisent.

La multiplication de ces panneaux d'affichage libre réservés aux associations doit aussi permettre d'éviter l'affichage sauvage, et donc une pollution visuelle, sur notre commune.

- Les 2 colonnes Moriss sont situées au parking des Remparts et sur la place devant l'Hôpital.
- Les 3 panneaux d'affichage sont situés route d'Ottrott juste à côté des WC publics, à l'entrée du Parc des Roselières et rue du stade à proximité du collège.

**Pour en savoir plus : www.obernai.fr
rubrique «se divertir» le Guide des Associations.**



Nouveau panneau situé rue du stade après le pont



Colonne Moriss situé devant l'Hôpital

Les naissances

Août 2010 : Florian SEYLLER, Zoé WITWICKI, Johanna RICHTER, Dorian BUATOIS, Noah DIBLING, Noah DECOPONS, Elyna IREP.

WEISS, Enes DAGCI, Mèdwinn LAMOISE, Mahiedine BOUTALEB, Djibril BOUTALEB.

Septembre 2010 : Quentin MURAT, Ezio BUCHOT, Kylian LANCIEN

Octobre 2010 : Olivia GERSBACH, Louis BALA, Michaël RODRIGUEZ, Hélène BRIL, Justine MAIRE, Côme

MAYOLLE, Clara LIBERT, Tom GRANDPOIRIER, Nihat KAHRAMAN, Jenna BOUTALEB, Lilian HELFER, Carl STROHM, Félix SCHNEIDER, Alexandre FILIOTIS-VLACHAVAS, Diego CASCIONE, Charlotte DEZILLE.

Le coin des souvenirs...



1964 : Ramassage des ordures ménagères.



Le Team Obernai Cyclisme

Une nouvelle association sportive vient de se créer à Obernai «Team Obernai Cyclisme». Présidé par Philippe Vallée, ce club de cyclisme est né de l'envie, d'une dizaine de bénévoles, très impliqués, de créer une association autour du cyclisme, en centre Alsace, avec l'aide de nombreux sponsors.

Le Team Obernai Cyclisme est plus qu'une association, c'est une passion, la passion du vélo et l'ouverture vers les autres. Au sein de ce club, vous retrouverez les vraies valeurs du sport, à savoir la convivialité et l'amitié, qui font toute la richesse du monde associatif.

Ils pratiquent le vélo pour le plaisir et chacun, homme ou femme, jeunes ou plus âgés, trouvera sa place au sein du club quelque soit son niveau :

- Pour ceux qui souhaitent s'initier, des cyclistes d'expérience sont présents pour vous guider et vous épauler.
- Pour ceux qui sont soucieux de leur santé, venez profiter des bienfaits que procure le vélo.
- Et bien entendu, les compétiteurs feront la fierté du club en portant les couleurs du Team Obernai Cyclisme lors des compétitions cyclistes régionales et départementales.

Le club organise aussi des sorties route et VTT tous les samedi après-midi et dimanche matin, point de départ au parking de la piscine plein-air, route de Boersch.

A partir du printemps, des sorties seront également organisées au Mont National le jeudi soir.

Les grands objectifs du club, pour 2011, sont de représenter dignement, lors des compétitions régionales et départementales, les couleurs du club, mais aussi d'organiser une course cycliste Pass'Open et 3^{ème} catégorie à Obernai. Ce projet est en cours d'élaboration avec la Mairie.

La présentation officielle du Team Obernai Cyclisme a eu lieu dans une ambiance conviviale le mercredi 24 novembre 2010 en salle Renaissance de la Mairie d'Obernai, en présence d'Isabelle Obrecht, Adjointe au Maire chargé de la jeunesse et des sports, et de plus d'une soixantaine de personnes intéressées par ce nouveau club obernois.

TEAM OBERNAI CYCLISME -
Philippe Vallée
team.obernai@gmail.com
21, avenue des Consulats

L'association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés

L'association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés milite pour l'accès au « droit au répit » pour les familles ayant des enfants (mineurs ou majeurs) handicapés ou malades. Elle propose un soutien aux familles par un accompagnement, des groupes de paroles, des conférences, un

soutien téléphonique...

L'APEH sensibilise également les pouvoirs publics, privés et les professionnels des champs sanitaires, médico sociaux et sociaux à la nécessité de permettre aux familles de souffler. Pour cela elle effectue des recensements de besoins des familles concernées.

Elle a mis en place un nouveau dispositif « Respir'Sitting » qui permet aux étudiants des écoles sanitaires et sociales de relayer les familles dans le cadre du droit au répit*.

Soutien téléphonique tous les lundis soir de 20 à 22h au 03 88 32 16 34

Après avoir mis en avant les problématiques des familles d'enfants de 0 à 20 ans sur le territoire alsacien, elle interrogera au courant de l'année 2011 les familles ayant des enfants majeurs à domicile.

Contact :

Michèle Dietrich - 06 11 39 93 74
apehalsace@gmail.com
Site internet : www.apeh.fr

*Définition du droit au répit :

« Le droit au répit est un besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation de handicap ou de maladie et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement »



Le programme à venir

NOVECENTO PIANISTE par Les Copeaux de Mots

Mardi 11 Janvier 2011 - 20h30



En plein milieu de l'Atlantique, à bord du « Virginian » en route pour l'Amérique, un marin nommé Danny Boodmann découvre un enfant abandonné dans une boîte en carton sur le piano à queue des premières classes. Il baptise l'orphelin « Novecento » : 1900 « Première année de ce foutu nouveau siècle ».

Enfant musicien de génie, Novecento va devenir « le plus grand pianiste qui ait jamais joué sur l'océan. » Sans jamais quitter le bateau, entre Liverpool, New-York, Rio de Janeiro, Boston, Cork, Lisbonne, Santiago du Chili, Hambourg, Gènes, Antilles et retour...

« 27 ans sans mettre pied à terre, jamais... ».

LA ROUTE VERS LA MECQUE par le Mythe de la Taverne

Vendredi 28 Janvier 2011 - 20h30

L'action se déroule dans le salon / chambre à coucher de Miss Helen, à New-Bethesda, petit village situé au coeur du désert hostile du Karoo en Afrique du Sud. Nous sommes un samedi soir d'automne. Miss Helen, sculptrice septuagénaire, reçoit la visite d'une jeune amie, Elsa, une institutrice engagée contre l'apartheid, venue précipitamment de Cape Town, à environ 1000 km, après avoir reçu un courrier désespéré de la vieille dame. L'affrontement entre cet artiste au bout de son oeuvre et

en proie au doute face à la mort, cette jeune femme engagée contre l'apartheid et en quête de liberté et ce pasteur garant de l'unité de la communauté, révélera la force d'une vie consacrée à l'art mais aussi la solitude qu'engendre ce choix.



LA DANSE DES MYTHES par La cie Humaine

Mardi 8 Février 2011 - 20h30

Assis au bord du monde, je me demandais: pourquoi les Indiens, les Aborigènes et les Inuits sont-ils restés Indiens, Aborigènes et Inuits? Et pourquoi nous, sommes-nous passés du silex au laser et des cavernes au plan épargne logement? C'est la marmite de la Danse des Mythes : un voyage conté où s'entremêlent les mythes revisités d'Icare, Pandore ...mais aussi le mythe de la création, le Petit Chaperon Rouge revu par un jeune des cités, la rencontre poétique d'un fou et d'un chat qui jonglent avec des métaphores...



DE MIEUX EN MIEUX PAREIL par Gustave Parking

Mardi 22 Mars 2011 - 20h30 - à l'Amphithéâtre du Lycée agricole

Gustave Parking, personnage de bateleur moderne, philosophe et délirant enchaîne les tournées : en France, en Europe, sur tous les continents, et joue dans des salles aussi prestigieuses que l'Olympia et le Casino de Paris... Il a été l'invité, à plusieurs reprises, de Michel Drucker, Canal+, Patrick Sébastien, ainsi que de nombreuses autres émissions. Comique clownesque impossible à étiqueter, Gustave Parking est capable de transformer un poireau en palmier tout en parlant de racisme et d'environnement. Ce clown poète sait avec trois fois rien créer un déluge de gags visuels... Gustave Parking réussit par le rire à faire passer son message profondément humaniste et écolo. Dans ce spectacle il reprend quelques-uns de ses meilleurs textes et visuels.

ESPACE ATHIC - rue Athic

Tél. 03 88 95 68 19

E-mail : info@espace-athic.com

www.espace-athic.com



L'O : NOTRE NOUVEL ESPACE AQUATIQUE

Ces derniers mois, l'impatience a grandi quant à l'ouverture de L'O, notre nouvel espace aquatique. Rarement un projet n'a entraîné autant d'enthousiasme. Les Maires de notre Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai), qui ont initié, il y a 8 ans, ce projet avec l'appui presque unanime des conseils municipaux, ont eu raison, et pour la programmation de cet équipement, et pour leur vision de développement de notre territoire. 1440 m² de surfaces de bassins et 700 m² d'espace zen/bien-être répondront aux attentes de nos populations : familles, scolaires, sportifs... Les membres de l'opposition municipale d'Obernai sont quasiment les seuls à avoir toujours combattu avec véhémence ce projet ; quel manque de vision ! L'essentiel pour nous, ce sera le plaisir qu'auront les milliers d'usagers à fréquenter ce nouvel espace aquatique. Ainsi, l'opposition porte bien ce qualificatif : ils ont voté contre l'implantation de nouvelles entreprises dans le Thal, sont constamment contre le Pass'O, contre le nouvel hôpital et contre l'éco-quartier des Roselières...

Nous vous présentons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux, à vous-même et aux membres de votre famille pour l'année 2011.

Pour trouver toutes les informations relatives à tous les domaines, rendez-vous sur les sites www.pouobernai.fr et www.bernardfischer.fr.



Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlü, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Pourquoi nos impôts locaux augmentent si fortement.

Par la manipulation des abattements appliqués aux bases imposables, le conseil général du Bas-Rhin – dont notre maire préside la commission des finances – notre taxe d'habitation a connu en 2010 une augmentation importante. Et pour 2011, cette augmentation est reconduite. Pourquoi? Pour 2010, le conseil général avait décidé de diminuer les abattements dont bénéficiaient les contribuables obernois, le premier abattement s'appliquant à tous, le second aux familles avec personnes à charge. Pour ces dernières, l'augmentation était d'autant plus importante que les personnes à charge étaient nombreuses. Le gouvernement a fait voter au Parlement le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale, et la modification de la répartition de la taxe d'habitation. Avant la réforme, une partie de la taxe d'habitation revenait à la commune, une faible partie à la communauté de communes, et une dernière partie revenait au département. Depuis la réforme, le département n'encaisse plus de taxe d'habitation, dont la totalité revient à la commune et à la communauté de communes. Sauf décision contraire du conseil municipal, une commune touchera en 2011 un montant identique à celui perçu par le département en 2010. Et comme notre conseil municipal n'a pas été convoqué à cet effet, aucune décision n'a été prise pour revenir, en 2011, au niveau global de 2009. Conclusion : on nous avait promis, juré, que l'augmentation de notre taxe d'habitation pour 2010 était exceptionnelle. A Obernai, cette augmentation est reconduite pour 2011.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernai.com et sur FACEBOOK

Bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos vœux pour 2011.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé – Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich.

10 000 oeufs pour les enfants de Tchernobyl



« Les enfants de Tchernobyl » est une association dont l'objectif est d'organiser l'accueil en France d'enfants ukrainiens et russes, vivant sur les territoires contaminés par les retombées de la catastrophe de Tchernobyl. Grâce à l'association, environ 200 enfants sont accueillis par ses membres, pour des séjours majoritairement de 3 semaines, en Alsace et dans les départements limitrophes. Des actions de sensibilisation sont également engagées auprès du public. C'est dans ce cadre que l'opération «10 000

oeufs pour les enfant de Tchernobyl» est organisée à Obernai, sur la Place du Marché **les samedis 9, 16 et 23 avril 2011 de 8h à 18h**. Cette vente d'oeufs en bois, décorés selon la tradition ukrainienne millénaire, permettra le financement des projets de l'association.

Les Enfants de Tchernobyl

Renseignements : Tél. 03 89 40 26 33

Lundi et jeudi de 18h à 20h

Mercredi de 10h à 12h et de 18h à 20h

www.lesenfantsdetchernobyl.fr

Patinage à Obernai

Cette année, du 13 janvier au 13 mars 2011, vous pourrez vous exercer au patin à glace à Obernai. En effet, l'APERO, Association pour la Promotion Economique de la Région d'Obernai, vous donnera la possibilité de patiner au coeur de Ville, sur la Place du Marché, du lundi au dimanche, en mettant en place une patinoire mobile.

Avis aux amateurs de glisse !



Patinoire mise en place à Longwy

**Association pour la Promotion Economique
de la Région d'Obernai**
www.apero.fr

La Budig à Obernai, le 22 janvier 2011

Mach ebs... s'il n'est pas encore trop tard ! Une expression dialectale qui traduit le besoin de réagir rapidement et avec humour devant des situations souvent complexes et parfois cocasses. Mach ebs... am bechte wenn nix bassiert ! Si tu ne fais rien !... comme s'il était possible à un alsacien de rester inactif devant le particularisme de notre région ! Si tu ne fais rien !... bisch sicher daß ebs vorkummt !

La «Budig» vous propose d'agir en français, de faire quelque chose pour l'alsacien et de rire en européen et ça, il faut le faire ! La «Budig» vous propose de sortir

vos mouchoirs sur une chanson, de travailler vos zygomatiques pendant un sketch et de vous tapez sur les cuisses ! D'«Budig»macht alles ewerem singe un babble, hauptsächlich wenn ihr klatsche ! Un spectacle



vivant pour francophones avertis et dialectophones confirmés. Un nit vergässe, ewer s'Elssas ze lache isch licht, ewer d'andere ze lache isch einfach, awer ewer sich selwer ze lache, diss isch Humor.

**Billet en vente à l'Office du Tourisme d'Obernai
22 janvier 2011 à 20h30 à la salle des Fêtes.**

Durée : 125 mn

Tarif : 10 € l'entrée





*Entreprendre
tous ensemble*



***Bonne et heureuse
année 2011***

